

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 14 octobre 2016

Délibération n° 96-2016

Le Conseil d'administration fixe à 50€ le tarif d'accès des personnels du CROUS et d'Askoria aux activités proposées par le SUAPS.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	21
Suffrages exprimés :	21
• Pour :	21
• Contre :	0
Abstentions :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président
Le Président
Jean
PEETERS
Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : /

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 25 octobre 2016

Document mis en ligne le : 25 octobre 2016